

[tout sur le dauphiné](#) [devenir annonceur](#) [contact](#) [boutique](#) [abonnez vous](#) [avis de décès](#) [emploi](#) [petites annonces](#)

vaucluse **matin.com**
ledauphine.com

recher

[A la Une](#) [Faits Divers](#) [France/Monde](#) [Economie](#) [Entreprises](#) [Départements](#) [Sports](#) [Communes](#) [Servic](#)
[VAUCLUSE](#)

JUSTICE PAS D'INDEMNISATION POUR LES BLESSÉS

Il frappe les gendarmes : deux ans et demi ferme

Partagez

0

Hier, le tribunal correctionnel de Tarascon a condamné à deux ans et demi de prison ferme, avec mandat de dépôt à l'audience, un homme de 39 ans, originaire de Saint-Rémy-de-Provence.

Il était reproché à ce « beau bébé » à la carrure de rugbyman, d'avoir frappé et blessé deux gendarmes au cours de son interpellation.

Les faits se sont déroulés lundi soir, au cours d'un dîner arrosé qui a dégénéré. Les gendarmes appelés ont trouvé l'individu totalement ivre : 2,84g/l de sang ! Il refusait de partir, a insulté les gendarmes, et en a touché un à l'œil et un autre aux cervicales. Des renforts ont été nécessaires pour l'arrêter. L'intervention a valu trois jours d'ITT au premier gendarme.

Pourtant, le tribunal n'a accordé aucun dommage et intérêt pour les blessures hier. Seulement pour les outrages. « Il a considéré qu'il s'agissait d'un accident du travail et s'est déclaré incompétent » s'est étonné l'avocat des parties civiles M^e Faupin. Ce dernier étudie la possibilité de faire appel ou de se tourner vers le tribunal civil, mais regrette cette décision : « Les gendarmes sont repartis avec l'impression que ça relève de leur travail de se faire taper dessus... »

Tags

Vaucluse
Faits divers
◦ [Justice](#)

Outils

Partagez :

Notez cet ar

par J.G. le 24/03/2012 à 06:00 | Vu 14 fois

Vos commentaires

Les commentaires sont clos.

lookaz - Affaires en Or



Maison - 5 pièces - 123m² - Saint Geoire en Valdaine
Monaci
Rhône-Alpes | Isère | Saint-Geoire-en-Valdaine
26/03/2012 08:18

219

[Voir la liste des annonces](#)
[Déposer une annonce](#)